

Lettre de Claire Dufour, Maire de Reillanne



Le village durant la crise sanitaire : solidarité avant tout !

Depuis deux mois, et comme dans l'ensemble de notre pays, nous faisons face à une crise sanitaire sans précédent. À ce jour, notre village est relativement épargné, et nous ne déplorons heureusement aucune hospitalisation ni aucun décès dus au virus.

Dès le 16 mars, la municipalité que je conduis a pris plusieurs mesures afin d'assurer la permanence du travail administratif, la continuité du service public et permettre aux Reillannais(es) de passer cette épreuve le mieux possible.

Ainsi, dans un premier temps, les horaires des agents municipaux ont été aménagés. Certains devaient garder leurs enfants, d'autres ont continué à assurer les tâches administratives à la mairie ou par télétravail. Les horaires du service technique ont été revus, afin d'assumer les travaux vitaux pour la commune comme l'eau et l'assainissement, le ramassage des cartons, le nettoyage etc. Les autres travaux ont été interrompus comme les directives gouvernementales nous l'ont imposé. Ainsi, la déchetterie a été fermée. À l'école, le personnel a accueilli, en petit nombre, quelques enfants de soignant(e)s.

Tout cela a été fait en respectant des mesures sanitaires très strictes, et en lien avec nos agents, la sécurité étant la priorité. Des gants, du gel hydroalcoolique, des masques ont été fournis à toutes les équipes, que nous remercions ici.

Dans le même temps, nous nous sommes préoccupés des personnes isolées ou fragiles, particulièrement nos anciens les plus vulnérables. L'ensemble des personnes de plus de 70 ans ont été appelées dès la première semaine de confinement par des élu(e)s. Un numéro téléphonique "urgence mairie" a été mis en place, une information par tract a été diffusée dès les premiers jours dans les boîtes aux lettres, et la communication via notre site a été assurée. À cette occasion, nous avons pu constater que dans le village, la solidarité entre voisins était bien active. Pour citer Giono, c'est une « vraie richesse » !

Nous remercions ici les élu(e)s, les agents communaux et les bénévoles qui ont distribué les tracts, téléphoné aux personnes isolées, participé à la distribution de colis alimentaires avec le CCAS, en partenariat avec le Secours populaire et la Croix-Rouge, façonné des masques pour leurs voisins ou participé à la fabrication de visières grâce à l'initiative du collectif Masques 04, installé à Reillanne dans une salle mise à disposition par la commune. Un grand merci bien-sûr à la dizaine d'élue(s) qui se relaient sur le marché chaque dimanche dès 7h du matin, afin d'en assurer le bon fonctionnement. Nous tenons également à remercier les commerçants du village : ils ont su maintenir leur activité en s'adaptant à la situation, pour le bien de tous.

En ce qui concerne l'approvisionnement de Reillanne en denrées fraîches, nous nous sommes engagés auprès de la préfecture à réaménager les marchés de jeudi et dimanche, en faisant respecter les gestes barrière. Devant notre bonne volonté et nos assurances, une dérogation a été accordée, ce qui a permis de les maintenir.

Ce maintien – les marchés n'ont jamais été fermés – permet aux Reillannais(es) de s'approvisionner en produits frais chaque semaine et de garder du lien social. Par ailleurs, il permet aux producteurs locaux de vendre leurs produits et ainsi vivre de leur travail. Cependant, cette autorisation peut être remise en question par la préfecture. Nous sommes pleinement conscients que les différentes contraintes sur le marché, ainsi que la présence de conseillers chargés de les faire respecter, peuvent être ressenties comme des atteintes à nos libertés, même si elles sont solidairement consenties. Les très nombreux messages de remerciement et de soutien de nos concitoyens nous ont encouragés dans cette démarche, qui seule peut garantir le maintien du marché. Alors prenons patience ensemble, le plus civiquement possible, en espérant sortir rapidement de cette situation difficile.

D'autre part, et avec le soutien des Reillannais(es), nous avons exigé, avec succès, la réouverture des services de la Poste et le réapprovisionnement du distributeur de billets. Ces derniers jours, nous avons informé les artisans, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs des aides prévues afin de les soutenir au présent comme à l'avenir, et nous les avons assurés de notre solidarité.

Nous espérons pouvoir rapidement procurer à chaque foyer les masques réutilisables que nous avons commandés, mais sans être en mesure de vous communiquer une date.

De plus, nous avons demandé à la communauté de communes dont c'est la compétence, la réouverture de la déchetterie, dans un premier temps pour les professionnels, puis pour les particuliers depuis lundi 27 avril, deux demi-journées par semaine, toujours en respectant les consignes de protection. Et à partir du 11 mai, la déchetterie a repris ses horaires habituels. Nous constatons que le civisme des Reillannais(es) se manifeste comme pour le marché, dans le respect de la logistique mise en place avec nos agents communaux, pour assurer la fluidité des dépôts.

Les élu(e)s de la municipalité sortante et ceux de la nouvelle majorité conjuguent leurs efforts pour faciliter la vie des Reillannais(es) en ces temps particuliers d'urgence sanitaire. Nous espérons que courant juin, le conseil municipal récemment élu pourra être installé, et la nouvelle équipe, prendre pleinement ses fonctions.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, bon courage à toutes et tous !

Claire Dufour, maire de Reillanne

Premiers pas du déconfinement à Reillanne : le point sur les différents services

Tout d'abord, nous conseillons aux Reillannais(es) de continuer à être très prudents. Nous ne sommes pas sortis de la crise sanitaire, le virus étant toujours présent parmi nous. Respectez les gestes barrière et les consignes, pour le bien de tous !

La mairie sera ouverte au public les jours habituels, mais **le matin uniquement de 8h à 12h** avec entrée par la salle du Conseil qui pourra faire office de salle d'attente, passage individuel à l'accueil équipé d'un plexiglas, et sortie par l'entrée principale. A partir du 18 mai, il n'y aura plus de numéro d'urgence mairie.

La déchetterie ouvre à nouveau selon les jours et horaires habituels : **lundi, mercredi, vendredi 13h30 - 16h30 samedi 8h30 - 12h**

La Poste ouvre le **lundi/mardi/mercredi/vendredi 9h-12h et 14h-16h**

Les marchés

Nous maintenons le précédent fonctionnement au moins durant tout le mois de mai : marché alimentaire uniquement ; espacement de 3 m entre les stands ; accès en un seul point ; pas plus de 100 personnes sur la place à la fois, forains compris ; respect des distances dans les files d'attente etc. Une évaluation sera faite début juin, en fonction des directives gouvernementales.

L'école

Après concertation entre la commune, le personnel communal, les enseignants et les parents d'élèves, la décision a été prise de rouvrir les écoles maternelle et primaire lundi 18 mai 2020. Il s'agit d'accueillir les enfants pour lesquels les parents en ont exprimé la demande. Pour les enfants des classes maternelles en revanche, l'aménagement d'une distanciation physique étant plus compliqué, on prendra en considération l'impératif des parents de travailler. Une cinquantaine d'enfants de tous niveaux sont ainsi susceptibles de reprendre la classe, soit environ 10 élèves par classe, presque un maximum étant donné les locaux. Cela implique que différents niveaux scolaires pourront se trouver dans une même classe. Par ailleurs, la cantine assurera un repas froid. Pour plus d'informations, un protocole réglant les conditions de cette réouverture sera affiché à l'école et consultable sur notre site.

Distribution de masques

Depuis le mois de mars, la mairie de Reillanne a commandé et reçu, via la communauté de communes, la Région et la préfecture, environ 4 000 masques jetables. Ces masques, dont l'efficacité dure environ 4 heures, sont destinés en priorité aux agents communaux, à qui des visières de protection sont également fournies. Ils sont aussi offerts aux personnes en situation de vulnérabilité, contactées par nos soins ou qui en font la demande en mairie.

En revanche, nous avons également commandé début avril, avec la communauté de communes, 1 400 masques lavables et réutilisables qui seront distribués gratuitement à la population dès réception. Le coût de cet achat pour la collectivité s'élève à 5 000 €. Certaines communes ont distribué un ou deux masques jetables à chaque habitant, ce qui ne nous a pas paru pertinent, étant donné leur usage limité à quelques heures.

Reillanne, comme les autres villages de la Communauté de communes, attend sa livraison de masques « durables » depuis plusieurs semaines... Heureusement, les Reillannais n'ont pas attendu les promesses gouvernementales pour confectionner des masques textiles pour leur famille, leurs amis et voisins.

Éco quartier : quelles nouvelles ?

Depuis la décision prise en conseil municipal le 25 février 2020 de créer une commission extramunicipale constituée de citoyens et d'élue(s) afin de mener à bien le projet d'éco quartier dans un climat apaisé, une situation de crise sanitaire est survenue, bousculant l'agenda communal. La perspective d'une sortie progressive du strict confinement à partir du 11 mai nous incite à relancer cette démarche. Cependant, nous ignorons toujours la date à laquelle le nouveau conseil municipal sera installé dans ses fonctions – le 21 juin a été évoqué, mais sans certitude – ni quand cette commission pourra commencer à travailler.

Pour autant, nous incitons les personnes intéressées à s'inscrire en mairie, le matin par téléphone 04 92 76 42 07 ou par courriel (com.reillanne@orange.fr), en précisant bien vos adresse, téléphone et adresse mail, ainsi que la catégorie (ou « collègue ») dans laquelle vous souhaitez figurer : simple citoyen ou acteur économique, social ou associatif (commerçants, artisans, professions libérales, responsables d'associations etc.). Un tirage au sort de 4 personnes par collège sera effectué, mais à une date qui reste cependant suspendue à la suite des événements. Or, dans la mesure où la commune est contrainte de respecter les calendriers des financeurs partenaires État-Région, elle doit poursuivre les études pré-opérationnelles à l'aménagement du site.

Par exemple, à la suite de l'exposition des esquisses de projet en mairie en février 2020, un scénario intermédiaire entre les propositions 1 et 2 a été retenu. Puis, après appel d'offre, un bureau d'études a été choisi pour l'étude hydrologique préalable. Autre étape essentielle pour la suite du projet : l'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS), qui permettra à la commune de déposer de nouvelles demandes de subventions à l'État et à la Région. À

ce stade, il faut affiner certains points : le jardin public et le stationnement des véhicules (collectif Topografik-K.P.), les différentes sources d'énergie (bureau d'études Novacert), la « cour des artisans » (maîtrise d'œuvre et Parc du Luberon), le statut juridique des différentes parcelles – copropriété, privé, public, public en cession à long terme – avec un cabinet notarial.

La plupart de ces questions sont abordées en partenariat avec la maîtrise d'œuvre lors d'ateliers « à distance » avec les porteurs de projets, pour être au plus près de leurs besoins. Dans le cadre de l'élaboration de l'APS, la commune souhaite impliquer les Reillannais(es) dans la réalisation du jardin public qui leur est destiné, dans un premier temps par une enquête sur leurs attentes.

Une enquête pour le jardin public de l'éco quartier

Au sein du nouveau quartier de Reillanne en cours d'élaboration, un grand jardin public sera ouvert à tous les Reillannais(es), conçu comme un espace de transition entre le nouveau quartier, les quartiers avoisinants et le centre du village. L'enquête que nous vous proposons vise à recueillir vos attentes en termes d'équipement et d'aménagement, afin d'affiner la conception de cet espace public et des activités qui pourraient s'y exercer. Dans le questionnaire qui vous est proposé, on aborde : l'aménagement paysager et la biodiversité ; les circulations « douces » ; les activités ; l'équipement et le mobilier ; les chantiers participatifs. Ce document sera disponible sur le site internet de la mairie mairiereillanne.com ou en version papier en mairie. Il devra nous être retourné en mairie ou par mail avant le 5 juin 2020.

Merci à toutes et tous de votre participation



Le marché de Reillanne pendant le confinement

Il y a 75 ans ...

Il y a 75 ans, la Seconde Guerre mondiale prenait fin. Certains qui utilisent le mot « guerre » au sujet d'une épidémie, seraient mieux inspirés de se souvenir de la victoire du 8 mai 1945, dont la commémoration passera presque inaperçue cette année, confinement oblige. Ce jour-là, dans de nombreux pays, l'humanité sortait d'un long cauchemar. Des millions de morts, des champs de ruines, la découverte incrédule des charniers de la déportation, du massacre des juifs d'Europe. L'apparition enfin d'une arme nouvelle capable de rayer de la carte en quelques secondes deux villes du Japon et leurs populations, Hiroshima et Nagasaki.

En France, les mouvements de Résistance qui avaient vaincu la barbarie nazie, s'étaient assignés le devoir d'éviter aux générations futures le retour des heures noires qu'ils venaient de traverser.

C'est ainsi que le Conseil National de la Résistance (CNR) a imaginé un ambitieux programme de réformes fondamentales dénommé Les Jours Heureux.

Ayant fait le constat que la guerre naît de la misère, des inégalités, et que les crises économiques sont le résultat d'un emballement de la recherche du profit et de l'exploitation de l'homme par l'homme, les Résistants fondaient l'espérance future sur la redistribution des richesses. C'est à eux que nous devons la création de la Sécurité Sociale, avec l'Assurance Maladie, la retraite par répartition, la Caisse d'allocations familiales, un ensemble cohérent géré par les salariés et fondé sur la cotisation sociale des employeurs et des salariés.

Ils ont aussi créé un grand secteur de services publics comme la santé, l'éducation, les transports avec la nationalisation de la SNCF, l'énergie avec EDF, et j'en oublie...

Cette organisation particulière de la société après la guerre a permis le redémarrage de l'économie. Pendant des décennies, notre protection sociale était montrée en exemple partout dans le monde, et l'ascenseur social offrait à chacun l'espoir d'une vie digne.

Le temps a passé, et le patronat a repris progressivement sa part de pouvoir. On a commencé à expliquer un peu partout que si la santé n'avait pas de prix, elle avait un coût, et qu'il fallait le diminuer, forcément ! Une idée qui a la vie dure : notre président n'explique-t-il pas qu'on met un « pognon de dingue » dans la protection sociale ? Petit à petit, le décor change, il se met en place pour d'autres drames. Le chômage de masse, plus de 5 millions de sans-emploi, la misère avec près de 9 millions de pauvres gagnant moins de 900€/mois. Et puisque le coût est devenu l'alpha et l'oméga de toute chose, la santé se gère désormais dans le seul souci de la rentabilité. En 20 ans, on a fermé 100 000 lits d'hospitalisation, la moitié des maternités du pays ont disparu, et l'on parle couramment de « déserts médicaux

», à l'exemple de notre département.

Un constat d'autant plus choquant que, dans le même temps, les entreprises bénéficient d'exonérations massives de cotisations sociales, et que les fauteurs d'évasion fiscale soustraient à l'impôt un vrai « pognon de dingue », 70 à 100 milliards d'euros par an.

Assurément, les jours sont moins heureux qu'avant !

C'est alors que survient l'épidémie du Coronavirus.

Celle-ci entraîne une débâcle sanitaire sans précédent.

Les adeptes du tout comptable ont oublié dans leurs calculs les tests de dépistage, les lits de réanimation, les masques, le gel hydroalcoolique, et même le personnel soignant, pourtant en grève depuis des mois... C'est ce contexte calamiteux, entraînant près de 25000 morts dans un pays confiné, quasi à l'arrêt, que choisit notre président pour invoquer les « jours heureux » ! Et pour en appeler à « une santé gratuite délivrée des lois du marché ».

Celui-là même qui livrait hier des pans entiers de l'hôpital public aux appétits des mutuelles assurantielles et de leurs cliniques privées, celui qui ignorait les analyses et les actions répétées des soignants, celui qui invitait les fonds de pensions américains à se partager le gâteau de nos retraites, fait mine de se rallier à des principes de solidarité auxquels ses semblables et lui-même ont renoncé depuis des années.

La 5ème puissance économique de la planète, incapable d'assurer la prise en charge des malades en réanimation, la gratuité des masques et le dépistage de sa population, comment accepter cela ?

75 ans, c'est l'âge de ceux d'entre nous les plus vulnérables au coronavirus...

Il est grand temps que nous exigions tous ensemble le retour du commun, et la concrétisation dans la vraie vie des Jours Heureux !

Pierre Weber

